

RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS Á:

Parks Canada Agency National Contracting Services Bid Receiving Unit 111, Water Street East Cornwall ON K6H 6S3

INVITATION TO TENDER APPEL D'OFFRES

Tender To: Parks Canada Agency

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission aux: l'Agence Parcs Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente at aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Parks Canada Agency 111, Water Street East Cornwall ON K6H 6S3

Title-Sujet Réfection du pont Broad Cove la route Eastport) au parc natio	•	i connu comme le pont-jetée de e Terra Nova, T-N	
Solicitation No No. de l'invitation 5P300-16-5018/A Date: 30 mars 2016			
GETS Reference No. – No de reference o SEAG PW-16-00728356	Client Ref. No. – No. de réf du client. 675		
Solicitation Closes:			
at – á 02:00 PM on – le 19 avril 2016	Time Zone - Fuseau horaire EDT - HAE		
F.O.B F.A.B. Plant-Usine: □ Destination: ☑ Other-Autre: □			
Address Inquiries to: - Adresser toute de	emande	e de renseignements à :	
Patrick Alguire – <u>patrick.alguire@</u>	pc.gc.	<u>.ca</u>	
Telephone No No de téléphone		Fax No. – No de FAX:	
(613) 938-5955 1-877-558-2349			
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction:			
See Herein – Voir ici			

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print) À ÊTRE COMPLÉTER PAR LE SOUMISSIONAIRE (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)

Vendor/Firm Name – Nom du fourn	nisseur/de l'entrepreneur
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign o	
Nom de la personne autorisée à sign	er au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur
Titale - Titre	
Telephone No N° de téléphone:	
Telephone No N de telephone.	
Facsimile No N° de télécopieur:	
Email - Courriel:	
	1
Signature	 Date



Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

INVITATION À SOUMISSIONNER

AVIS IMPORTANT AUX SOUMISSIONNAIRES

EXIGENCES EN MATIÈRE DE GARANTIE DE SOUMISSION

Le montant de la garantie de soumission requise est de 10 % du montant de la soumission (2 000 000 \$ au maximum).

Voir IG08 de R2710T – Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission

EXIGENCES EN MATIÈRE DE GARANTIE CONTRACTUELLE

Le montant de la caution qui est nécessaire au lieu d'un cautionnement d'exécution est de 20% du montant du contrat.

Voir CG9.2 de R2890D – Types et montants de la garantie contractuelle.

Sollicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. Buyer - l'acheteur 5P300-16-5018/A Patrick Alguire

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

TABLE DES MATIÈRES

INSTRUCTIONS PARTICULIÈRES AUX SOUMISSIONNAIRES (IP)

IP01 Disposition relatives à l'intégrité - Déclaration de condamnation à une infraction

IP02 Documents de soumission

IP03 Demandes de renseignements pendant l'appel d'offres

IP04 Visite des lieux

IP05 Révision des soumissions Résultats de l'appel d'offres IP06

IP07 Fonds insuffisants

IP08 Période de validité des soumissions

IP09 Documents de construction

IP10 Sites Web

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES AUX SOUMISSIONNAIRES (IG) – R2710T (2015-07-03)

Les instructions générales suivantes sont incluses par renvoi et publiées sur le site Web suivant :

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R

IG01 Dispositions relatives à l'intégrité - soumission

IG02 La soumission

IG03 Identité ou capacité civile du soumissionnaire

IG04 Taxes applicables IG05 Frais d'immobilisation

IG06 Immatriculation et évaluation préalable de l'outillage flottant

IG07 Liste des sous-traitants et fournisseurs

IG08 Exigences relatives à la garantie de soumission

IG09 Livraison des soumissions IG10 Révision des soumissions IG11 Rejet d'une soumission

IG12 Coûts relatifs aux soumissions

Numéro d'entreprise – approvisionnement (modifié) IG13

IG14 Respect des lois applicables

Approbation des matériaux de remplacement IG15

Évaluation du rendement IG16

Conflit d'intérêts / Avantage indu IG17

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 Exigences relatives à la sécurité

CS02 Modifications aux documents du contrat

CS03 Condition d'assurance

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA01 Identification du projet

SA02 Nom commercial et adresse du soumissionnaire

SA03 Offre

SA04 Période de validité des soumissions

SA05 Acceptation et contrat SA06 Durée des travaux SA07 Garantie de soumission

SA08 Signature

APPENDICE 1 Formulaire d'établissement des prix

APPENDICE 2 Disposition Relatives à l'intégrité-liste de noms

Formulaire d'attestation **APPENDICE 3**

APPENDICE 4 Pouvoirs du représentant du ministère Formulaire d'attestation d'assurance ANNEXE A

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

SPECIAL INSTRUCTIONS TO BIDDERS (SI)

IP01 DISPOSITIONS RELATIVES A L'INTEGRITE - DECLARATION DE CONDAMNATION A UNE INFRACTION

Conformément à la Déclaration de condamnation à une infraction, du paragraphe 10 (copié cidessous) des Instruction Générales R2710T, le soumissionnaire doit, selon le cas, présenter avec sa soumission le <u>Formulaire de déclaration</u> dûment rempli afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

Déclaration de condamnation à une infraction

Lorsqu'un soumissionnaire ou ses affiliés ne sont pas en mesure d'attester qu'ils n'ont pas été déclarés coupable de toute infraction indiquée aux paragraphes Infractions commises au Canada entraînant une incapacité légale, Infractions commises au Canada, Infractions commises à l'étranger, le soumissionnaire doit remplir le <u>Formulaire de déclaration</u>, qui doit être présenté avec sa soumission afin que celle-ci ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

IP02 DOCUMENTS DE SOUMISSION

- 1) Les documents suivants constituent les documents de soumission :
 - a) Appel d'offres Page 1;
 - b) Instructions particulières aux soumissionnaires;
 - c) Instructions générales Services de construction Exigences relatives à la garantie de soumission R2710T (2015-07-03);
 - d) Clauses et conditions identifiées aux « Documents du contrat »:
 - e) Dessins et devis;
 - f) Formulaire de soumission et d'acceptation et toute annexe s'y rattachant; et
 - g) Toute modification publiée avant la clôture de l'invitation.

La présentation d'une soumission constitue une affirmation que le soumissionnaire a lu ces documents et accepte les modalités qui y sont énoncées.

2) La section « Instructions générales aux soumissionnaires » est intégrée par renvoi et reproduite dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC :

 $\frac{\text{https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R}{\text{uniformisees-d-achat/5/R}}$

Toute référence au ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique aux fins de l'Agence Parcs Canada. Toute référence au ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux sera supprimée et remplacée par l'Agence Parcs Canada.

IP03 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PENDANT L'APPEL D'OFFRES

1) Toute demande de renseignements sur l'appel d'offres doit être présentée par écrit à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres – Page 1, et ce, le plus tôt possible pendant la durée de l'invitation. À l'exception de l'approbation de matériaux de remplacement, comme cela est décrit à l'IG15 de la R2710T « Instructions générales - Services de construction - Exigences relatives à la garantie de soumission », toutes les autres demandes de renseignements doivent être reçues au moins 5 jours civils avant la date de clôture de l'invitation afin de laisser suffisamment de temps pour y répondre. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après cette date, il est possible qu'on ne puisse y répondre.

Sollicitation No. - N° de l'invitation Amd. No. - N° de la modif. - 5P300-16-5018/A - Client Ref. No. - N° de réf. du client File Name - Nom du dossier

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

- 2) Pour assurer la cohérence et la qualité de l'information fournie aux soumissionnaires, l'agent d'approvisionnement examinera le contenu de la demande de renseignements et décidera s'il convient ou non de publier une modification.
- Toutes les demandes de renseignements et autres communications envoyées avant la clôture de l'appel d'offres doivent être adressées UNIQUEMENT à l'agent d'approvisionnement dont le nom figure à l'Appel d'offres Page 1. Le défaut de se conformer à cette exigence pourrait avoir pour conséquence que la soumission soit déclarée non recevable.

IP04 VISITE FACULTIVE DES LIEUX

Avant de soumettre une offre, il est recommandé que les soumissionnaires de visiter le site pour examiner et vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, le matériel nécessaire et les moyens d'accès au site. Reportez-vous à la spécification, instructions générales, 1.4 Familiarisation avec le site pour plus de détails.

IP05 RÉVISION DES SOUMISSIONS

Une soumission peut être révisée par lettre ou par télécopie conformément à l'IG10 de la R2710T « Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission ». Le numéro du télécopieur pour la réception de révisions est le **1-877-558-2349**.

IP06 RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES

- Un dépouillement public des soumissions aura lieu au bureau désigné sur la page frontispice « Appel d'offres » pour la réception des soumissions, peu de temps après l'heure indiquée pour la clôture des soumissions.
- 2) Après la date de clôture pour la réception des soumissions, on peut demander les résultats de l'appel d'offres en communiquant avec le bureau compétent par téléphone (613) 938-5955 ou courriel à <u>patrick.alguire@pc.gc.ca</u>.

IS07 FINANCEMENT INSUFFISANT

- Si la soumission conforme la plus basse dépasse le montant des fonds alloués par le Canada pour les travaux à exécuter pendant la phase de construction
 - a) de 15 % ou moins, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres;
 - (ii) obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (iii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et négocier une réduction équivalente sur le prix offert auprès du soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse.
 - b) de plus de 15 %, le Canada pourra décider d'appliquer l'une des mesures suivantes :
 - (i) annuler l'appel d'offres; obtenir des fonds supplémentaires et, sous réserve des dispositions de l'IG11 des Instructions générales aux soumissionnaires, attribuer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la soumission conforme la plus basse;
 - (ii) réexaminer la portée des travaux en conséquence et inviter les soumissionnaires ayant présenté une soumission conforme lors de l'appel d'offres initial à soumissionner de nouveau.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

2) Si le Canada décide d'entamer des négociations ou de lancer un nouvel appel d'offres, en application aux sous-alinéas 1)a)(iii) ou 1)b)(iii), les soumissionnaires devront recourir aux mêmes sous-traitants et fournisseurs que dans leur offre initiale.

3) Si le Canada choisit de négocier une réduction du prix offert, en application au sous-alinéa 1)a)(iii), et qu'il n'arrive pas à une entente, il pourra exercer l'une des options indiquées aux sous-alinéas 1)a)(i) ou 1)a)(ii).

IP08 PÉRIODE DE VALIDITÉ DES SOUMISSIONS

- Le Canada se réserve le droit de demander une prorogation de la période de validité des soumissions comme il est précisé à la SA04 du Formulaire de soumission et d'acceptation. Dès réception d'un avis écrit du Canada, les soumissionnaires auront le choix d'accepter ou de refuser la prorogation proposée.
- 2) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP08 est acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada poursuivra alors sans tarder l'évaluation des soumissions et les processus d'approbation.
- 3) Si la prorogation mentionnée à l'alinéa 1) de l'IP08 n'est pas acceptée par écrit par tous les soumissionnaires qui ont présenté une soumission, le Canada pourra alors, à sa seule discrétion,
 - a) poursuivre l'évaluation des soumissions de ceux qui auront accepté la prorogation proposée et obtenir les approbations nécessaires; ou
 - b) annuler l'appel d'offres.
- Les conditions exprimées dans les présentes ne limitent d'aucune façon les droits du Canada définis dans la loi ou en vertu de l'IG11 de R2710T.

IP09 DOCUMENTS DE CONSTRUCTION

À l'attribution du contrat, une copie papier des dessins signés et scellés, du devis et des modifications sera fournie à l'entrepreneur retenu. Il incombera à ce dernier d'obtenir les autres exemplaires dont il peut avoir besoin et, le cas échéant, d'en assurer les coûts.

IP10 SITES WEB

La connexion à certains des sites Web se trouvant aux documents d'appel d'offres est établie à partir d'hyperliens. La liste suivante énumère les adresses de ces sites Web.

Appendice L du Conseil du Trésor, Compagnies de cautionnement reconnues http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-fra.aspx?id=14494§ion=text#appl

Achats et ventes

https://www.achatsetventes-buyandsell.gc.ca/fra/bienvenue

Sanctions économiques canadiennes

http://www.international.gc.ca/sanctions/index.aspx?lang=fra

Rapport d'évaluation du rendement de l'entrepreneur (Formulaire PWGSC-TPSGC 2913) <u>Http://www.tpsqc-pwgsc.qc.ca/app-acq/forms/documents/2913.pdf</u>

Cautionnement de soumission (Formulaire PWGSC-TPSGC 504):

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/504.pdf

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

Cautionnement d'exécution (Formulaire PWGSC-TPSGC 505) : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/documents/505.pdf

Cautionnement pour le paiement de la main-d'œuvre et des matériaux (Formulaire PWGSC-TPSGC 506) : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/forms/documents/506.pdf

Guide des CCUA

https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat

Échelles des taux de salaires pour des contrats fédéraux de construction http://www.rhdcc.gc.ca/fra/travail/normes_travail/contrats/echelle/index.shtml

TPSGC, Services de sécurité industrielle http://ssi-iss.tpsgc-pwgsc.gc.ca/index-fra.html

TPSGC, Code de conduite pour l'approvisionnement http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/cndt-cndct/index-fra.html

Formulaires d'administration des contrats de construction et de services d'experts-conseils - Attribution des marchés immobiliers

http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acg/forms/formulaires-forms-fra.html

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

CONDITIONS SUPPLÉMENTAIRES (CS)

CS01 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Il n'y a aucune exigence de sécurité applicable à ce contrat.

CS02 MODIFICATIONS AUX DOCUMENTS DU CONTRAT

Le terme « ingénieur » est remplacé par le terme « représentant ministériel » aux plans et devis.

CS03 CONDITIONS D'ASSURANCE

1. Polices d'assurance

- a) L'entrepreneur souscrit et maintient, à ses propres frais, les polices d'assurance conformément aux exigences de l'Attestation d'assurance. L'assurance doit être souscrite auprès d'un assureur autorisé à faire affaire au Canada.
- b) Le respect des exigences en matière d'assurance ne dégage pas l'entrepreneur de sa responsabilité en vertu du contrat, ni ne la diminue. L'entrepreneur est responsable de décider si une assurance supplémentaire est nécessaire pour remplir ses obligations en vertu du contrat et pour se conformer aux lois applicables. Toute assurance supplémentaire souscrite est à la charge de l'entrepreneur ainsi que pour son bénéfice et sa protection.

Période d'assurance

- a) Les polices exigées à l'Attestation d'assurance doivent prendre effet le jour de l'attribution du contrat et demeurer en vigueur pendant toute la durée du contrat.
- b) Il incombe à l'entrepreneur de fournir et de maintenir la garantie pour produits/travaux complétés de sa police d'assurance responsabilité civile des entreprises, et ce pour un délai minimum de (6) six ans suivant la date du Certificat d'achèvement substantiel.

3. Preuve d'assurance

- a) Avant le début des travaux, et au plus tard trente (30) jours après l'acceptation de sa soumission, l'entrepreneur doit remettre au Canada une Attestation d'assurance sur le formulaire fourni.
- b) À la demande du Canada, l'entrepreneur doit fournir les originaux ou les copies certifiées de tous les contrats d'assurance auxquels l'entrepreneur a souscrit conformément à l'Attestation d'assurance.

4. Indemnités d'assurance

En cas de sinistre, l'entrepreneur doit faire sans délai toutes choses et exécuter tous documents requis pour le paiement de l'indemnité d'assurance.

5. Franchise

L'entrepreneur doit assumer le paiement de toutes sommes d'argent en règlement d'un sinistre, jusqu'à concurrence de la franchise.

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

DOCUMENTS DU CONTRAT (DC)

- 1) Les documents suivants constituent le contrat :
 - Page « Contrat » une fois signée par le Canada;
 - Formulaire de soumission et d'acceptation et toute annexe s'y rattachant remplis en bonne et b) due forme:
 - Dessins et devis : c)
 - Conditions générales et clauses : d)

CG1	Dispositions générales	R2810D	(2015-07-09)
CG2	Administration du contrat	R2820D	(2016-01-28);
CG3	Exécution et contrôle des travaux	R2830D	(2015-02-25);
CG4	Mesures de protection	R2840D	(2008-05-12);
CG5	Modalités de paiement	R2850D	(2016-01-28);
CG6	Retards et modifications des travaux	R2865D	(2016-01-28);
CG7	Défaut, suspension ou résiliation du contrat	R2870D	(2008-05-12);
CG8	Règlement des différends	R2880D	(2016-01-28);
CG9	Garantie contractuelle	R2890D	(2014-06-26);
CG10	Assurances	R2900D	(2008-05-12);
Coûts	admissibles pour les modifications de contrat sous		
CG6.4	4.1 Conditions supplémentaires;	R2950D	(2015-02-25);

- Toute modification émise ou toute révision de soumission recevable, reçue avant l'heure et la date déterminée pour la clôture de l'invitation;
- f) Toute modification incorporée d'un commun accord entre le Canada et l'entrepreneur avant l'acceptation de la soumission; et
- Toute modification aux documents du contrat qui est apportée conformément aux conditions g) générales.
- 2) Les documents identifiés par titre, numéro et date ci-dessus sont intégrés par renvoi et sont reproduits dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (CCUA) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC). Le guide des CCUA est disponible sur le site Web de TPSGC: https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignesdirectrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat
- 3) La langue des documents du contrat est celle du Formulaire de soumission et d'acceptation présenté.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION (SA)

SA02 NOM COMMERCIAL ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE

SA01 IDENTIFICATION DU PROJET

Titre: Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route Eastport) au parc national de Terra Nova. T-N

N° de l'invitation à soumissionner : 5P300-16-5018/A

L'agence Parcs Canada (APC) requiert des services de construction associés à la réfection du pont Broad Cove, aussi connu comme le pont-jetée de la route Eastport, situé au parc national de Terra Nova à Terre-Neuve. Ceci sera accompli en reconstruisant la superstructure du pont et en effectuant des réparations aux culées. En plus de détail, le travail comprendra la démolition et l'enlèvement de la superstructure existante du pont, l'installation d'un nouveau tablier en béton composite sur des nouvelles poutres d'acier, appareils d'appui, garde-corps, réparation et modification des culées, ainsi que le placement et le compactage des matériaux granulaires en préparation du pavage de la structure de la chaussée et des accotements.

Nom :		
۸ droop		
Adress	е.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Télépho	one :	
Télécop	pieur	;
Email:		
NEA :		
SA03	OF	FRE
1)	trav	soumissionnaire offre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada d'exécuter et d'achever les aux du projet mentionné ci-dessus, conformément aux documents de soumission pour le ntant de soumission total de
		\$ (TPS/TVH en sus), qui comprend
		(exprimée en chiffres seulement)
	<i>a</i>)	le montant forfaitaire de\$ pour la partie des travaux auxquels s'applique une entente de prix forfaitaires (montant reporté de l'Annexe A – Tableau des prix forfaitaires); et
	b)	le montant estimatif total de\$ pour la partie des travaux auxquels s'applique une entente de prix unitaires (montant reporté de l'Annexe A – Tableau des prix unitaires).
		ite erreur dans le calcul du prix unitaire ou du montant estimatif total au Tableau des prix aires sera corrigée par le Canada en vue d'obtenir le montant estimatif total.

par le Canada en vue d'obtenir le montant de soumission total.

Toute erreur dans l'addition des montants des sous-alinéas 1)(a) et 1)(b) de la SA03 sera corrigée

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

Les soumissionnaires sont rappelés qu'il est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tout le travail tel que décrit dans les plans et devis.

SA04 PÉRIODE DE VALIDITÉ DE LA SOUMISSION

La soumission ne peut être retirée pour une période de 30 jours suivant la date de clôture de l'invitation.

SA05 ACCEPTATION ET CONTRAT

À l'acceptation de l'offre de l'entrepreneur par le Canada, un contrat exécutoire est formé entre le Canada et l'entrepreneur. Les documents constituant le contrat sont ceux mentionnés aux Documents du contrat.

SA06 DURÉE DES TRAVAUX

SA08 SIGNATURE

L'entrepreneur doit exécuter et terminer les travaux au plus tard le 31 octobre 2016.

SA07 GARANTIE DE SOUMISSION

Le soumissionnaire joint à son offre une garantie de soumission, conformément à IG08 – Exigences relatives à la garantie de soumission de R2710T – Instructions générales – Services de construction – Exigences relatives à la garantie de soumission

Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom de caractères d'imprimerie)	u soumissionnaire (en lettres moulées ou en
Signature	

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

APPENDICE 1 FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis. Le prix des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires, notamment l'installation et la désinstallation, etc., sera inscrit dans le tableau des prix forfaitaires et reporté au montant de soumission total.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES

MONTANT FORFAITAIRE TOTAL	
Reporter le montant à l'alinéa 1) a) de SA03	\$

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
1	03 30 00	Béton coulé sur place pour culées et pour dalles d'approche	m³	61	\$	\$
2	03 30 00	Béton coulé sur place pour tablier du pont	m³	70	\$	\$
3	03 40 00	Scellant pour béton	m²	362	\$	\$
4	05 12 33	Poutres en acier avec membranes	t	33.6	\$	\$
5	05 12 33	Appareils d'appui	Chaque	8	\$	\$
6	05 50 00	Garde-corps du pont	m	58	\$	\$
7	05 50 00	Drains	Chaque	4	\$	\$
8	05 50 00	Angles pour écarteurs muraux	Chaque	2	\$	\$
9	05 50 00	Joints de dilatation	Chaque	2	\$	\$
10	05 50 00	Plaques décoratives	Chaque	4	\$	\$

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire, TPS/TVH en sus	Prix estimatif total, TPS/TVH en sus
11	31 32 19.01	Géotextile	m²	130	\$	\$
12	32 11 19	Granular Subbase	t	200	\$	\$
13	32 11 23	Granular Base	t	180	\$	\$
14	32 12 16	Asphalt Pavement	t	106	\$	\$
15	34 71 13.25	Glissières de sécurité	m	46	\$	\$
		Reporter le	TOTAL DES montant à l'ali	_	_	

PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION	¢
(Taxes applicables en sus)	9

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

APPENDICE 2 DISPOSTION RELATIVES À L'INTÉGRITÉ-LISTE DE NOMS

Si la liste exigée n'a pas été fournie à la fin de l'évaluation des offres, le Canada informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel l'information doit être fournie. À défaut de fournir les noms dans le délai prévu, l'offre sera jugée non recevable. Fournir les noms requis est une exigence obligatoire pour l'attribution d'un contrat.

Les soumissionnaires constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une soumission à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une soumission comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

n

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier

Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

APPENDICE 3 FORMULAIRE DE SOUMISSION ET D'ACCEPTATION – Formulaire d'attestation

Le formulaire suivant doit être rempli et signé avant le début des travaux sur les lieux gérés par Parcs Canada.

Attestation et preuve de conformité aux exigences en matière de santé et sécurité au travail (SST)

Les entrepreneurs devront remplir ce formulaire à la satisfaction de Parcs Canada pour avoir accès aux lieux de travail.

Parcs Canada considère que les textes législatifs fédéraux régissant la santé et la sécurité au travail lui imposent certaines responsabilités en tant que propriétaire de lieux de travail. Pour être en mesure d'assumer ces responsabilités, Parcs Canada met en œuvre un régime de sécurité à l'intention des entrepreneurs qui exécutent des travaux sur ses lieux de travail, afin qu'ils assument bien les rôles et les responsabilités qui leur incombent en vertu de la partie II du Code canadien du travail et du *Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail*.

Autorité responsable/chef de projet de Parcs Canada	Adresse	Coordonnées
Gestionnaire de projet/autorité contractante (supprimer la mention inutile)		
Entrepreneur principal		
Sous-traitant(s) (ajouter des lignes au besoin)		
Lieux des travaux		
Description générale des travaux à exécuter		

Client Ref. No. - N° de réf. du client

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer - l'acheteur Patrick Alguire

File Name - Nom du dossier Réfection du pont Broad Cove (aussi connu comme le pont-jetée de la route

Eastport) au parc national de Terra Nova, T-N

Répondre par « Oui » aux énoncés qui s'appliquent à la situation.

	Une réunion a été organisée pour discuter des risques et de l'accès au lieu de travail; tous les risques connus
	et prévisibles ont été signalés à l'entrepreneur et à ses sous-traitants.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux ainsi que les politiques et procédures de Parcs Canada qui s'appliquent L'entrepreneur et ses sous-traitants
	respecteront tous les textes législatifs fédéraux et provinciaux/territoriaux, ainsi que les politiques et
	procédures de Parcs Canada qui s'appliquent à la Santé et sécurité au travail.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants fourniront tous les matériels, équipements, dispositifs et vêtements de
	sécurité exigés.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent bien tous les matériels,
	équipements, dispositifs et vêtements de sécurités exigés, et qu'ils les utilisent en tout temps.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs activités ne mettent pas en danger la santé et la
	sécurité des employés de Parcs Canada.
	L'entrepreneur/le sous-traitant a inspecté le chantier et a effectué une évaluation des risques; il a mis en
	place un plan de santé et sécurité qu'il a porté à la connaissance de ses employés avant le début des
	travaux.
	Lorsque l'entrepreneur ou un sous-traitant entreposera, manipulera ou utilisera des substances dangereuses
	sur le lieu de travail, il placera des panneaux d'avertissement aux points d'accès afin d'avertir les personnes
	concernées de la présence de ces substances et de leur communiquer les précautions à prendre pour éviter
	ou limiter les risques de blessure ou d'accident mortel.
	L'entrepreneur et ses sous-traitants verront à ce que leurs employés connaissent toutes les procédures
	d'urgence en vigueur dans le lieu de travail.
	le soussigné (entrepreneur) atteste que i'ai lu que ie
·	Je soussigné, (entrepreneur), atteste que j'ai lu, que je comprends et que je respecterai, ainsi que mon entreprise, mes employés et tous mes sous-traitants, les
	exigences exposées dans le présent document et les conditions du contrat.
	oxigoriose expenses dane le present desament et les serialiens du seriali.
	Nom Signature
	Date

ANNEXE A - ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 1 of 2

						. 490 : 0: =
Description et lieu des travaux					Nº du contrat	
					N° du projet	
Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent	Adresse (numéro, rue)	Ville Pro	ovince Cod	e postal		
Nom de l'assureur, du courtier ou de l'agent Adresse (numéro, rue) Ville Province Code postal						
Assuré additionnel						
Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre de l'Environnement, agissant pour le compte de l'Agence Parcs Canada.						
			Ī	l		
Type d'assurance	Nom de l'assureur	Date d'entrée en vigueur	Date d'expiration	Limites de la responsabilité		
	et numéro de la police	J/M/A	J/M/A			T 01 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
				Par sinistre	Global général annuel	Global – Risque après travaux
X Responsabilité civile commerciale					\$	
Responsabilité civile				,	\$	\$
complémentaire/excédentaire					\$	\$
				•	Ρ	<u> </u>
Assurance des chantiers/risques d'installation						\$
d'installation						
Responsabilité en matière de					\$	Global
pollution				☐ Par incident		
				☐ Par sinistre		\$
Responsabilité maritime						\$
					\$	
Responsabilité aérienne				☐ Par incident		Global
				☐ Par sinistre		\$
A in the standard and a standard and						\$
Ajouter tout autre type d'assurance requis						•
J'atteste que les polices ci-dessus ont été	é émises par des assureurs dans le cadre de	leurs activités d'assuran	ce au Canada et que co	es polices sont présenteme	nt en vigueur et comprennen	t les garanties et
	l'attestation d'assurance, incluant le préavis					-
Nom de la personne autorisée à signer pour le compte de l'assureur (représentant, agent, courtier) Numéro de téléphone						
Signature				Date J / M / A		
Signature				Date J / IVI / A		

ATTESTATION D'ASSURANCE

Page 2 of 2

Généralités

Les polices exigées à la page 1 de l'attestation d'assurance doivent être en vigueur et doivent inclure les garanties énumérées sous le type d'assurance correspondant de cette page-ci.

Les polices doivent assurer l'entrepreneur et doivent inclure, en tant qu'assuré additionnel, Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux.

Les polices d'assurance doivent comprendre un avenant prévoyant la transmission au Canada d'un préavis écrit d'au moins trente (30) jours en cas d'annulation de l'assurance ou de toute réduction de la garantie d'assurance.

Sans augmenter la limite de responsabilité, la police doit couvrir toutes les parties assurées dans la pleine mesure de la couverture prévue. De plus, la police doit s'appliquer à chaque assuré de la même manière et dans la même mesure que si une police distincte avait été émise à chacun d'eux.

Assurance de responsabilité des entrepreneurs en matière de pollution

La police doit avoir un plafond équivalant à celui habituellement fixé pour un contrat de cette nature; toutefois, le plafond ne doit pas être inférieur à 1 000 000 \$ par incident ou par événement et suivant la garantie globale.

Responsabilité civile commerciale

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être substantiellement inférieure à la garantie fournie par la dernière publication du formulaire BAC 2100.

La police d'assurance doit inclure ou avoir un avenant pour l'inclusion d'une protection pour les risques et dangers suivants si les travaux y sont assuiettis

- (a) dynamitage;
- b) battage de pieux et travaux de caisson;
- c) reprise en sous-œuvre;
- d) enlèvement ou affaiblissement d'un support soutenant une structure ou un terrain, que ce support soit naturel ou non, si le travail est exécuté par l'entrepreneur assuré.

La police doit comporter les limites inférieures suivantes :

- a) un « plafond par sinistre » d'au moins 5 000 000 \$;
- un « plafond global général » d'au moins 10 000 000 \$ par année d'assurance, si le contrat d'assurance est assujetti à une telle limite:
- un « plafond pour risque produit/après travaux » d'au moins 5 000 000 \$.

Une assurance responsabilité civile complémentaire ou excédentaire peut être utilisée pour atteindre les plafonds obligatoires.

Responsabilité maritime

La garantie d'assurance doit être fournie par une police d'assurance protection et indemnisation mutuelle et doit comprendre une responsabilité additionnelle en matière de collision et de pollution.

L'assurance doit être souscrite auprès d'un membre du groupe international de sociétés d'assurance mutuelle, ou avec un marché fixe, et le montant ne doit pas être inférieur aux limites fixées par la *Loi sur la responsabilité en matière maritime*, L.C. 2001, ch. 6. La protection doit comprendre les membres d'équipage, s'ils ne sont pas couverts par l'assurance contre les accidents du travail du territoire ou de la province ayant juridiction sur ces employés.

La police doit renoncer à tout droit de subrogation contre le Canada, représenté par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, relativement à toute perte ou tout dommage au navire, peu importe la cause.

Assurance des chantiers/risques d'installation

La garantie d'assurance fournie ne doit pas être inférieure à la garantie fournie par la plus récente édition des formulaires BAC 4042 et BAC 4047.

Le contrat doit permettre la mise en service et l'occupation du projet, en totalité ou en partie, pour les fins auxquelles le projet est destiné à son achèvement.

Le contrat d'assurance peut exclure ou avoir un avenant pour l'exclusion d'une garantie pour les pertes et dommages occasionnés par l'amiante, les champignons et spores, la cybercriminalité et le terrorisme.

La police doit avoir un plafond qui n'est pas inférieur à la somme de la valeur du contrat, plus la valeur déclarée (s'il y a lieu) dans les documents contractuels de tout le matériel et équipement fourni par le Canada sur le chantier pour être incorporé aux travaux achevés et en faire partie. Si la valeur des travaux est modifiée, la police doit être modifiée pour refléter la valeur révisée du contrat.

Le contrat d'assurance doit stipuler que toute indemnité en vertu de celui-ci doit être payée au Canada ou selon les directives du Canada conformément à la CG10.2, « Indemnité d'assurance » (https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat/5/R/R2900D/2).

Responsabilité aérienne

La garantie d'assurance doit inclure la responsabilité aérienne pour les blessures corporelles (y compris les blessures subies par les passagers) et les dommages matériels d'un montant minimum de 5 000 000 \$ par incident ou par sinistre et suivant le plafond global.